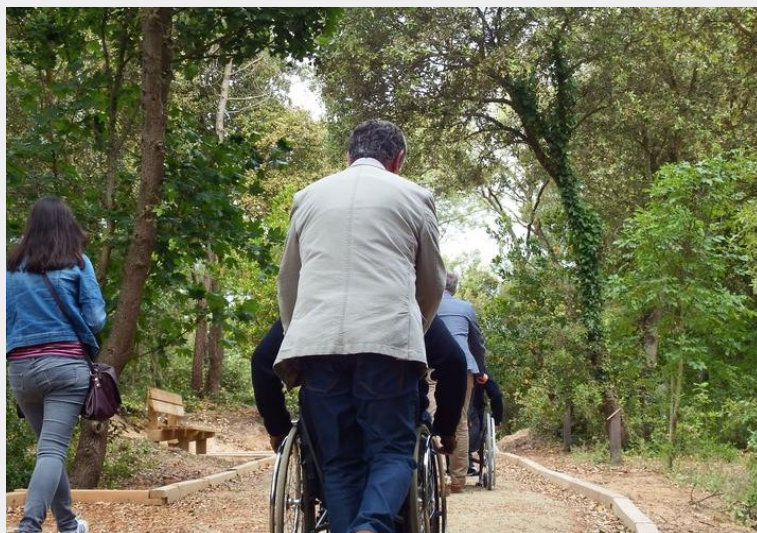
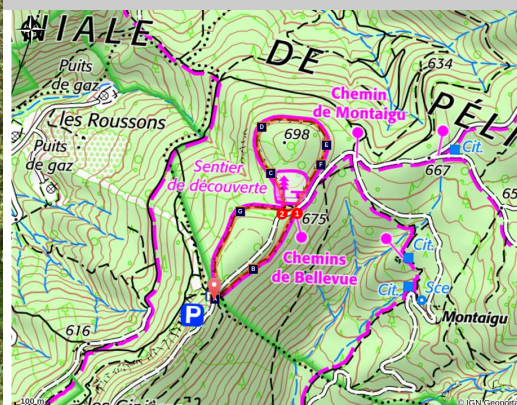


MANOSQUE - Chemins de Bellevue

Manosque



En fauteuil, sur les Chemins de Bellevue (©ONF Manosque)



*Très jolie petite balade, en forme de 8,
sur un itinéraire accessible à toutes et à
tous !*

« J'ai eu le plaisir d'avoir pu travailler à partir de 2005 avec des partenaires du monde du handicap et Xavier Ott, sculpteur, à la création des Chemins de Bellevue. À la fois ludique, sensoriel, accessible aux personnes à mobilité réduite et au plus grand nombre, ce sentier revêtu offre deux boucles de 800 m bordées d'un fil d'Ariane. De ce sentier, situé idéalement sur les crêtes du massif en amont du col de la Mort d'Imbert, se dessine une vue imprenable sur la plaine de la Durance et les montagnes environnante ». Michel Ingrand, chef retraité de l'unité territoriale de Manosque à l'ONF.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 30 min

Longueur : 1.6 km

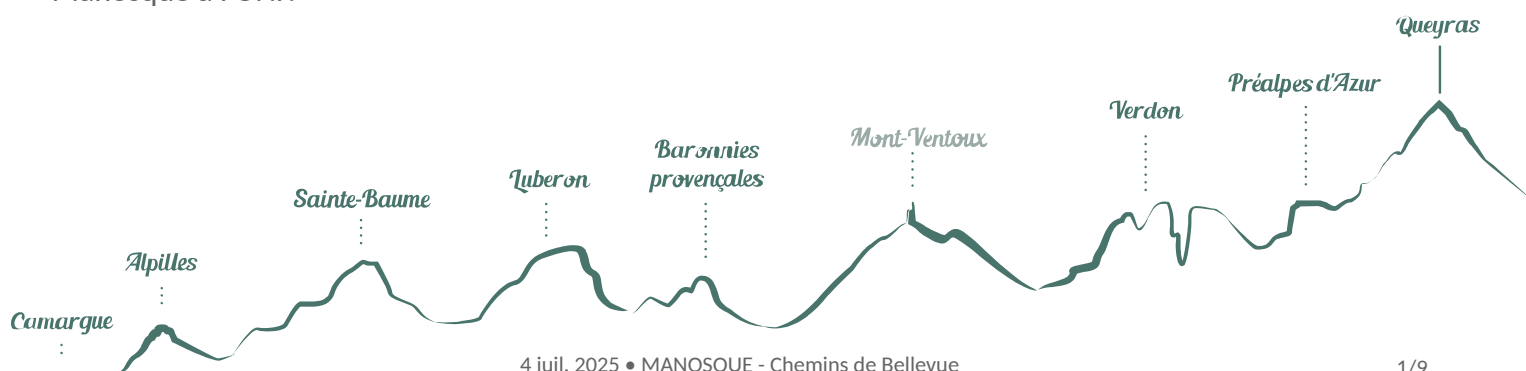
Dénivelé positif : 17 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Point de vue, Savoir-faire,
Sommet

Accessibilité : Handicap, Poussette



Itinéraire

Départ : Parking des Chemins de Bellevue (sur les crêtes à l'est du col de La Mort d'Imbert), Manosque.

Arrivée : Parking des Chemins de Bellevue (sur les crêtes à l'est du col de La Mort d'Imbert), Manosque.

Balisage :  PR

Boucle A + Boucle B (1600 m) :

Dos au parking, partir à droite de la piste des crêtes et emprunter la boucle A du sentier revêtu (TH). Progresser sur 400 m.

1- Au carrefour "Chemins de Bellevue", virer à gauche, traverser la piste des crêtes, et emprunter à gauche le sentier revêtu (TH). Longer la zone de pique-nique et rejoindre le croisement juste après.

2- Tourner à droite et s'engager sur la boucle B du sentier revêtu (TH), côté nord des crêtes. Après une longue boucle, repasser côté sud des crêtes, puis revenir au carrefour "Chemins de Bellevue".

1- Juste avant de déboucher sur la piste des crêtes, virer à droite, longer de nouveau la zone de pique-nique et rejoindre le croisement juste après.

2- Cette fois, continuer tout droit le sentier revêtu (TH), passer une courbe et par le versant nord des crêtes, revenir au parking et point de départ de la balade.

Variante courte : Boucle A uniquement (800 m)

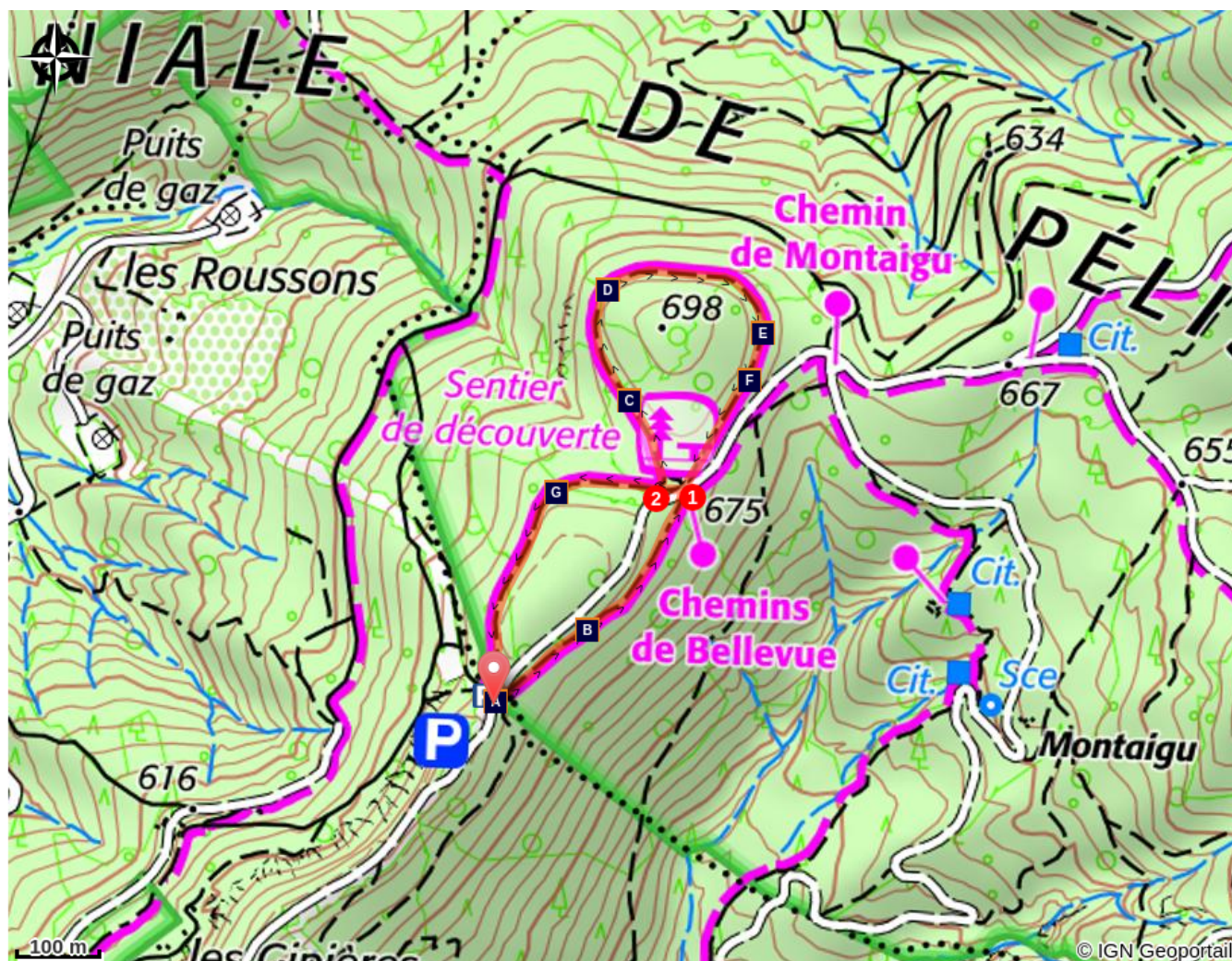
Dos au parking, partir à droite de la piste des crêtes et emprunter la boucle A du sentier revêtu (TH). Progresser sur 400 m.

1- Au carrefour "Chemins de Bellevue", virer à gauche, traverser la piste des crêtes, et emprunter à gauche le sentier revêtu (TH). Longer la zone de pique-nique et rejoindre le croisement juste après.

2- Continuer tout droit le sentier revêtu (TH), passer une courbe et par le versant nord des crêtes, revenir au parking et point de départ de la balade.

"Les chemins de Bellevue" sont une initiative de l'Office national des forêts (ONF Manosque) et l'itinéraire est inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



-  Les nombreuses ressources du sous-sol (A)
-  Le Flambé (C)
-  Le Luberon oriental (E)
-  Sculptures sensorielles (G)

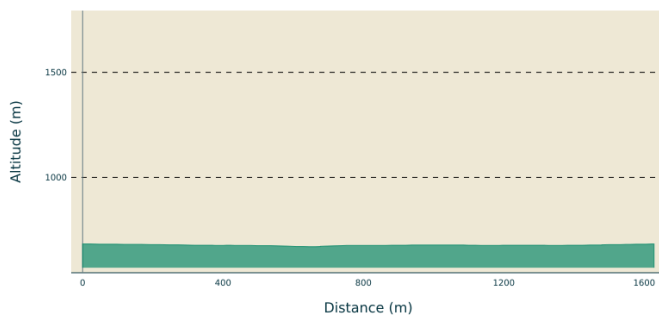
-  Au Pays de Giono (B)
-  La Montagne de Lure (D)
-  Des vaches en Luberon ! (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Eviter les jours de grands vents : il peut être violent sur les crêtes !
- ATTENTION ZONE PASTORALE sur les crêtes. En présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Accès routier

Col de la Mort d'Imbert, puis piste revêtue des crêtes, à 6 km au nord de Manosque par la D5.

Parking conseillé

Parking du Chemin de Bellevue, au bout de la piste revêtue qui monte sur les crêtes, à l'est depuis le col de La Mort d'Imbert.

Source



Office National des Forêts –
MANOSQUE

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OT Manosque

Place du Docteur Joubert, 04100 Manosque

accueil@manosque-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 92 72 16 00

<http://www.ville-manosque.fr/n-ot/>

Sur votre chemin...



Les nombreuses ressources du sous-sol (A)

Argile, gypse, sel gemme : 3 ressources minérales pour 3 activités économiques au cours de l'histoire. Si la fabrication de tuiles dans des tuileries et de plâtre dans des gypières équipées de fours à gypse est très ancienne dans les collines de Manosque, l'utilisation de l'épaisse couche de sel gemme est, elle, bien plus récente : des réservoirs étanches de très grande taille - certains pourraient contenir la tour Eiffel ! - ont été creusés depuis les années 1960 pour stocker des hydrocarbures liquides et gazeux. En contrebas côté nord du parking, on peut apercevoir une partie du site Géométhane.

Crédit photo : ©JB Letemple - Compagnie des Grands Espaces



Au Pays de Giono (B)

« Manosque, une vieille ville comme un galet posé en bordure de Durance, des genêts qui courent jusqu'au sommet du Mont d'Or et, au milieu des paysages odorants, quelques fermes isolées brunies par le soleil » : vous êtes au Pays de Giono ! Comme lui, parcourez les vallons ombrés, écoutez le mistral qui s'engouffre au seuil des maisons, saluez les habitants de ce pays d'exception et découvrez toutes ses richesses.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



Le Flambé (C)

L'*Iphiclides podalirius* en latin ou le Flambé, est un grand papillon diurne pouvant mesurer de 50 à 70 mm à taille adulte. Il est facilement reconnaissable aux lignes noires et blanches de ses ailes et à ses ocelles bleues. Le Flambé est présent dans les milieux ouverts et secs et jusqu'à 1600 m d'altitude. Très touché par la modification des pratiques agricoles, il arrive aujourd'hui à s'étendre grâce à la prise en considération de ses habitats dans la gestion de la biodiversité.

Crédit photo : ©Corie Garnier



La Montagne de Lure (D)

Prolongement du Ventoux, cette montagne au nord, frontière entre Provence et Dauphiné, longue de 50 km, est multiple. Les écrivains la voient comme « un pays mystérieux, dramatique, étrange » (Giono) ou « la montagne sacrée, souveraine, aux mille visages, aux mille richesses » (Magnan). Botanistes et randonneurs aiment sa diversité biologique : quatre étages de végétation, de celui du chêne vert à Peipin à l'étage pseudo-alpin près du sommet.

Crédit photo : ©Sophie Bourlon - PNR Luberon



Le Luberon oriental (E)

Avec un relief moins escarpé que celui du Grand Luberon, le Luberon oriental s'allonge du col de Montfuron au-dessus de Montjustin, jusqu'aux rives du Lauzon à l'est de Villeneuve. Sur les ubacs, les chênes pubescents et les pins sylvestres sont accompagnés d'une flore plus montagnarde. Sur les adrets, le gui de genévrier (plante parasite des genévriers) développe une de ses rares populations du Luberon.

Crédit photo : ©Françoise Delville - PNR Luberon



Des vaches en Luberon ! (F)

Sur les hauteurs de Bellevue se trouvent les derniers exemples de pelouses façonnées par l'homme et le pâturage. Ici, des vaches contribuent au maintien de milieux ouverts, habitats naturels exceptionnels pour la flore et la faune, notamment des espèces inscrites au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA (*Euphorbia flavicoma*, *Ranunculus gramineus*). En endiguant le reboisement, elles sont des barrières naturelles contre les incendies de forêt.

Crédit photo : ©Sophie Bourlon - PNR Luberon



Sculptures sensorielles (G)

Réalisées par Xavier Ott elles sont installées le long du parcours, à la fois visuelles, auditives et tactiles pour tous. L'artiste explique que dans notre monde où le visuel a une place si importante, concevoir une œuvre accessible aux non-voyants demande d'imaginer comment ces personnes perçoivent leur environnement ? "J'ai pensé à l'écoute, avant le toucher", dit-il. C'est ainsi qu'est née l'idée de l'Ecouteur, un amplificateur de sons. Dans l'œuvre de Xavier Ott, il y a également des "Volutes" réalisées à partir d'arbres tortueux lissés et sculptés.

Crédit photo : ©ONF Manosque



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Office National des Forêts –
MANOSQUE